

Ville de
Maule
www.maule.fr

Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



LE DOSSIER - Page 20

**Campagne de vaccination
COVID-19, où en est-on ?**

AGENDA

MARS

Samedi 13 à partir de 9h00	Cani'Maule
Jeudi 18	Don du sang <i>Salle des fêtes</i>
Samedi 20	Printemps
Samedi 27 après-midi et dimanche 28	Salon des vins et saveurs <i>Parking de la salle des fêtes</i>
Dimanche 28	Rassemblement des Rétromauloises (sous réserve de validation par la Préfecture) <i>Chemin du Radet</i>

AVRIL

Samedi 3	Matinée broyage des végétaux <i>Parking du cimetière - Page 12</i>
Samedi 10	Carnaval (sous réserve de validation par la Préfecture) <i>Page 29</i>
Dimanche 25	Rassemblement des Rétromauloises (sous réserve de validation par la Préfecture) <i>Parking de la Salle des fêtes</i>

Sommaire

Vie municipale	4
Environnement	11
Civisme	16
Travaux	18
Le Dossier	20
Vie économique	23
Actualités jeunesse	26
Vie associative	29
Histoire	31
Culture	32
CC Gally Mauldre	36
Informations pratiques	39

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580
MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Anne-Lise LEBRUN et Solenne
NOSTRADAMUS, commission de la
communication sous la vice-présidence de
Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

Impression :
IJT - 78920 ECQUEVILLY



Distributeur :
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :
Mairie de Maule

Photos :
Florent MANCUSO - Laurent CHARTIER -
Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie
KARM - Véronique CHARRETIER - Jean
TIPHAIN - Service communication Mairie de
MAULE - Pixabay - www.freepik.fr

Tirage :
3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de
photographie ou de texte
interdite.



Partenaires : Certains documents tels que
des textes ou des affiches sont directement
fournis par les associations et ne peuvent être
modifiés par le service communication. À la
lecture de ce bulletin municipal, merci de faire
savoir au service communication toute erreur
éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document
respecte les normes internationales de gestion
durable PEFC. Cette certification garantit notamment
le replantage, la préservation de la diversité
biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les
droits des exploitants et des peuples indigènes.

L'impatience nous gagnait, le bout du tunnel est encore assez loin mais sa lueur grandit, c'est une lueur d'espoir. En effet, bonne nouvelle : vendredi 5 mars, 130 personnes de plus de 75 ans (les plus fragiles d'entre elles) habitant Maule ou les villages limitrophes ont pu être vaccinées à la salle des fêtes transformée, avec l'aide du Département et de nos médecins maulois, en centre de vaccination. C'est une première à Maule comme sur le territoire de Gally Mauldre et elle est appelée à se reproduire. Merci au Département, à nos médecins et infirmières. Autre bonne nouvelle : le mercredi 10 mars, notre centre intercommunal de vaccination, que nous avons localisé à Crespières, centre géographique de Gally Mauldre, a ouvert ses portes avec 450 doses par semaine, puis 900 vaccins à partir de la 4^{ème} semaine. C'est une joie que d'avoir obtenu cette ouverture tant attendue et merci au Préfet et à son équipe. Nous poursuivons la vaccination des plus de 75 ans et, assez vite, nous passerons aux plus de 65 ans, puis aux plus de 50 ans et enfin à tous. Les inscriptions se font sur le site www.sante.fr et le CCAS de Maule se tient à votre disposition pour vous aider.



Autre information importante : voté en février, le renouvellement de l'aide financière du Département accordée par la commune aux commerçants obligés par la loi de fermer boutique. Cette aide monte cette fois à 10 000€ pour les restaurateurs et cafés et s'étend aux activités sportives, touristiques ou culturelles (hors associations bien sûr). Nous sommes heureux de pouvoir ainsi préserver notre commerce, véritable poumon de vie de notre grand village.

Avec le printemps, nous réalisons à Maule, au parc Bernard Fourmont, deux aménagements très demandés par les Maulois et certaines associations sportives. D'abord une nouvelle aire de jeux pour les enfants de 2 à 10 ans, cet espace de vie est ouvert depuis le 3 mars pour la joie des plus petits. Puis, une grande nouveauté très attendue, un espace fitness tout autour du parc avec l'implantation de 10 appareils de mise en forme répartis en trois pôles : cardio, musculation haut du corps et musculation bas du corps. Inutile de préciser que tous ces équipements seront en accès libre toute l'année.

Dans un tout autre registre, nous avons lancé une campagne de sensibilisation pour lutter contre les stationnements sur le trottoir qui se multiplient de façon excessive et inacceptable, au mépris de tout civisme. Notre but est de rendre les trottoirs aux piétons, aux enfants, aux poussettes et aux

personnes handicapées. Remettons les voitures dans leurs espaces privés prévus à cet effet (jardins et garages). Parallèlement, nous créons de nouveaux emplacements sur la chaussée, avec marquage au sol, pour ceux qui ne pourraient pas mettre toutes leurs voitures dans leur propriété, ainsi que pour les visiteurs. Cette sensibilisation se fait en trois phases successives : 1^{ère} semaine, lettre distribuée dans la boîte des riverains, 2^{ème} semaine, des avertissements identifiés sur les pare-brises des récalcitrants, et 3^{ème} semaine beaucoup plus ferme, verbalisation pour ceux qui ne veulent rien entendre. Il est dommage d'en arriver là mais le domaine public

ne peut se privatizer devant chez soi. Nous avons commencé par les rues Pasteur et Jean Jaurès, les autres suivent petit à petit. Il nous faut vraiment prendre conscience du bien commun et du fait que les trottoirs constituent un espace partagé par tous.

À propos de civisme, étendons le sujet à la citoyenneté. Nous créons un budget participatif de 30 000€ à la disposition des Maulois. Cette enveloppe gérée par vous-même est là pour

financer les investissements nécessaires à vos projets que vous voulez développer et piloter pour l'intérêt général. Deux projets sont sur le point d'aboutir, ils ont été validés par le comité "Initiative Citoyenne" (voir page 17). Ce budget participatif annuel sera voté par le conseil municipal dans le budget communal. Bravo à vous, Mauloises et Maulois qui donnez de votre temps, de votre énergie et de votre enthousiasme pour servir le bonheur et le bien de tous.

Bon printemps à tous, qu'il soit porteur d'un réel espoir de retrouver bientôt la vraie vie, la convivialité et la liberté.

Bien à vous tous,



Laurent RICHARD

Maire

Conseiller départemental

Président de la C.C. Gally Mauldre

HOTEL DE VILLE

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales décisions prises lors du conseil municipal du 8 février 2021, séance notamment consacrée aux orientations budgétaires de 2021.

8
fév.

Débat sur les orientations budgétaires de 2020

Ce débat constitue un préalable obligatoire au vote du budget. Le débat a lieu au vu d'un rapport transmis aux conseillers municipaux ; ce rapport complet est consultable sur le site web de la commune, et le contenu des débats sera retranscrit dans le procès-verbal de séance.

La première partie du rapport évoquait l'environnement économique national et international, ainsi que les éléments de la loi de finances concernant les communes.

Outre des informations d'ordre macroéconomique, cette partie fut notamment l'occasion de rappeler les principales contraintes imposées par l'État à la commune de Maule :

- La dotation globale de fonctionnement (DGF), recette versée chaque année par l'État, a diminué de 57% en sept ans, passant de 733 K€ en 2014 à 325 K€ seulement en 2020
- Le Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP), versé à Maule par le Département en fonction d'une enveloppe globale entièrement établie par l'Etat, a quant à lui diminué de 79% en sept ans : de 352 K€ en 2014, celui-ci ne représente plus qu'une recette de 83 K€ pour la commune
- La revalorisation des bases fiscales par l'État ne sera que de 0,2% en 2021, bien en dessous de l'inflation des ménages et de l'inflation supportée par les communes
- 57% des foyers maulois ont été totalement exonérés de taxe d'habitation en 2020. Pour les 43% restants, ils seront exonérés de 30% en 2021, 65% en 2022 et 100% en 2023.

Après ces éléments de cadrage, le Conseil a examiné les résultats budgétaires de 2020, ainsi que la situation financière communale au 31 décembre 2020.

L'occasion de souligner la bonne gestion de la commune, dont le budget n'a été que peu impacté par la crise sanitaire. En effet :

- **Le taux de taxe foncière n'a pas été augmenté malgré les contraintes financières imposées par l'État évoquées ci-dessus**
- **Les dépenses réelles de fonctionnement sont maîtrisées et n'augmentent que très légèrement, notamment en raison du personnel mis en place dans les écoles pour respecter les protocoles sanitaires**
- **L'épargne de gestion baisse de 10% en raison d'une diminution des recettes tarifaires de cantine et garderie, mais reste à un niveau très satisfaisant**
- **Le programme d'investissement représente 596€/habitant ce qui est très supérieur à la moyenne nationale et dans la moyenne des communes des Yvelines de taille comparable**
- **L'endettement long terme souscrit au 31 décembre 2020 diminue de 12% par rapport à 2019 et de 46% par rapport à 2014**
- **Le niveau et l'évolution de la capacité de désendettement sont très bons**

Concernant plus spécifiquement les investissements de 2020, les principales réalisations sont :

- Enfouissement des réseaux et aménagement voirie rue St Vincent et rue d'Agnou : 1 967 803 €
- Construction de la maison médicale et de l'antenne sociale (part 2020) : 1 964 066 €
- Acquisition terrain bâti rue Flaville pour parking centre-ville : 304 333 €
- Fin de la restauration extérieure de l'église (part 2020) : 160 107 €
- Fin de la rénovation du groupe scolaire René Coty : 114 082 €
- Acquisition parcelles pour la préservation des espaces naturels : 92 794 €
- Remplacement de la chaufferie et des radiateurs maternelle Charcot : 72 338 €
- Amélioration éclairage public : 61 722 €

- Réfection partielle voirie route de Jumeauville et aménagement trottoirs EHPAD : 53 558 €
- Véhicule utilitaire pour le service propreté (lutte contre les dépôts sauvages) : 41 160 €
- Création nouvelle aire de jeux parc Fourmont : 31 701 €
- Pose de modules d'entraînement physique de plein air : 29 335 €
- Rénovation toiture bibliothèque : 29 118 €
- Chariot élévateur : 24 000 €
- Véhicule trafic pour les services techniques : 22 259 €

Enfin, la dernière partie du rapport et du débat concernait les orientations du budget 2021 :

En fonctionnement :

- Contenir les dépenses de fonctionnement malgré l'incertitude du contexte sanitaire
- Préserver impérativement une épargne de fonctionnement suffisante (épargne de gestion supérieure à 1 000 K€) pour l'autofinancement

En investissement :

Le niveau des investissements de 2021 sera très élevé puisque, outre l'ensemble des opérations prévues au budget, la commune réalisera et paiera les travaux de la maison médicale en centre village, pour un montant supérieur à 3M€ TTC. Cet investissement majeur est toutefois totalement financé par le Département qui remboursera le coût des travaux à la commune.

Les orientations principales du budget d'investissement 2021 sont :

- Travaux de la maison médicale (fin des travaux prévue pour fin 2021)
- Maîtrise d'œuvre pour la création d'un parking en centre-ville
- Fin de la restauration extérieure de l'église démarrée en octobre 2020
- Pour l'environnement : travaux de rénovation

- énergétique (suite à un diagnostic effectué par le SEY ; travaux subventionnés en partie dans le cadre du plan de relance et couverts en partie par les CEE)
- Acquisition probable de l'ancienne Trésorerie et d'un terrain bâti en face pour le projet de Maison Multi-activités
- Maintien du patrimoine communal en bon état

Débats sur les orientations budgétaires 2021 de l'assainissement

En marge du budget de la commune ont été examinées et débattues les principales orientations du budget annexe de l'assainissement pour 2021.

Peuvent être mentionnés :

- Un programme de travaux modéré de 136 K€ TTC
- La surtaxe d'assainissement, de 0,43€ HT/ m³ d'eau, n'a pas été augmentée depuis de nombreuses années
- L'endettement, qui avait sensiblement augmenté jusqu'en 2017, est en diminution depuis 2018

Groupement de commandes restauration scolaire

La commune a renouvelé son adhésion au groupement de commandes initié par la communauté de communes Gally Mauldre. Cette adhésion sera suivie par le lancement dans quelques mois du marché public de restauration scolaire, l'occasion pour les élus communaux de poursuivre la réflexion sur l'amélioration de la part du bio, les circuits courts, ou la lutte contre le gaspillage alimentaire.



RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune âgé de 16 ans doit impérativement se faire recenser à la mairie de son domicile.

Il faut se présenter avec le livret de famille, justificatif de domicile et carte d'identité.

L'objectif est de pouvoir convoquer dans un second temps les personnes qui se sont faites recenser pour effectuer la Journée de Défense et Citoyen (J.D.C)

Emmanuelle MARTIN - Responsable des Affaires Générales

État Civil

Naissances :

Angelo DA SILVA VIGNY, né le 24 Novembre 2020

Fleur BRINDISI, née le 24 Novembre 2020

Margot BOULY, née le 30 Novembre 2020

Ewen CHASTAGNER né le 07 Décembre 2020

Lizéa FILLION , née le 10 Décembre 2020

Louise WASELIN , née 25 Décembre 2020

Mylann SALEM, né le 26 Décembre 2020

June LETOURNEL , née le 28 Décembre 2020

Adam EMAM , né le 15 Janvier 2021

Izia LAMBERT née le 28 Janvier 2021

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Kinda MERI et Thomas CHANDELIER, le 19 Décembre 2020

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

Décès :

Yves LATTA , le 30 novembre 2020, à l'âge de 74 ans

Axel EVRARD , le 03 février 2020, à l'âge de 14 ans

Colette COSNARD épouse BENOIST , le 3 décembre 2020, à l'âge de 83 ans

Raymond HENRY, le 03 Décembre 2020, à l'âge de 84 ans

Thérèse NELLO épouse STERNIS , le 27 Décembre 2020, à l'âge de 94 ans

René GUILLET, le 23 Décembre 2020, à l'âge de 87 ans

Yannick JARRY épouse PIGNET, le 14 Janvier 2021, à l'âge de 69 ans

André HERVÉ, le 09 Janvier 2021 , à l'âge de 64 ans

Lucette HUBERT épouse CROISSET, le 14 Janvier 2021 , à l'âge de 97 ans

Mireille OBLIGIS épouse TRUBLET, le 26 Janvier 2021, à l'âge de 79 ans

Jean-François DE MERITENS, le 31 Janvier 2021, à l'âge de 62 ans

Valentine PICARD épouse ALLANO , le 27 Janvier 2021, à l'âge de 98 ans

Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.

À VOS AGENDAS

Les samedis
13 mars et
24 avril



La municipalité
vous écoute

L'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers.

Vos questions, suggestions, remarques de toutes natures nous permettent d'être à l'écoute de vos interrogations et de vos attentes, d'y répondre et de les prendre en compte en vue d'actions futures.



ÉLECTIONS DEPARTEMENTALE ET REGIONALE

Les élections départementales et régionales initialement prévues en mars 2021 sont reportées les dimanches 13 et 20 juin 2021.

Le décret devrait paraître au cours du premier semestre 2021.

Les élections départementales vont permettre de renouveler les 101 conseils départementaux et les élections régionales les 17 conseils régionaux.

Emmanuelle MARTIN
Responsable des Affaires
Générales



Maule, lauréate du Programme Petites Villes de Demain : un plus pour le développement du commerce de proximité

L'État a créé un nouveau programme d'aide aux communes de taille petite ou moyenne exerçant un véritable rôle de centralité pour les petits villages environnants : le programme Petites Villes de Demain.

Maule, qui se trouve exactement dans cette situation, fait partie des 10 villes des Yvelines lauréates à ce programme. Ce qui représente une véritable opportunité d'aide pour le développement de ses projets.

Le programme Petites Villes de Demain se décline par des aides et accompagnements sous trois formes : l'aide à l'ingénierie (notamment le cofinancement des études et d'un chef de projet), des subventions prioritaires pour les travaux éligibles à ce programme, et un appui technique via un réseau d'experts.

Plusieurs réunions préparatoires ont déjà eu lieu avec les services de l'État, et Maule a pu affirmer que son projet prioritaire pour ce programme était la redynamisation du commerce de centre-ville, dont le rôle est absolument essentiel, et en particulier la construction du parking en centre-ville (rue Flaville) qui libèrera un nombre de place de stationnement significatifs sur la place du Général de Gaulle et les rues proches.



DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

À la suite de la parution d'un article sur l'apparition de fissures sur certaines maisons liées au phénomène de sécheresse/réhydratation des sols argileux dans le dernier Maule Contacts de janvier/février 2021 et des lettres reçues, la commune va formuler, fin mars/début avril 2021, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse de l'année 2020.

VIE MUNICIPALE

CRÈCHE



Les jardins d'éveil à la crèche

familiale



Au mois de Janvier et Février, nous avons fêté les anniversaires de Tilio, Clémence, Harry et Marie ! Merci beaucoup aux parents et aux assistantes maternelles pour les bons gâteaux !

Les enfants ont aussi décoré des couronnes, fait de la peinture, du Playmaïs et plein d'autres explorations !



CONTACT CRÈCHE

01 82 86 01 73

Inscriptions, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique Charretier et de Fabienne Linares de 9h à 12h et de 14h à 17h.






L'atelier des crêpes

Nous avons fait des crêpes pour la Chandeleur, les petits cuisiniers ont bien travaillé et ils se sont régales !!



Le moment des histoires est toujours très apprécié par les enfants

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL NOMINATIF CANICULE

	Date de la demande :	CCAS Maison Pierre Pecker 1, Allée Camoustie 78580 MAULE
Inscription sur le registre communal nominatif canicule		
NOM et prénom		
Date de naissance		
Adresse et téléphone		
Vit seul	Vit en couple	Hébergé par de la famille
Période d'absence du domicile entre le 1^{er} juin et le 31 août		
Personne à prévenir en cas d'urgence	Nom Adresse Temps de trajet Téléphone	

Intervenant à domicile	Nom Fréquence visites Téléphone
-------------------------------	---------------------------------------

Norm et téléphone du médecin traitant :

Déclare vouloir être inscrit(e) au registre communal.

Déclare appartenir à la catégorie suivante :

Personne âgée de plus de 65 ans, résidant à son domicile,
 Personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail, résidant à son domicile, Adulte handicapé, résidant à son domicile : personne bénéficiaire d'une Allocation Adulte Handicapé (AAH), d'une Prestation de Compensation du Handicap (PCH), d'une carte d'invalidité, d'une reconnaissance de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité.

En cas de canicule, souhaitez-vous être :

Contacté par téléphone par le service ?	OUI	NON
Visité dans la journée ?	OUI	NON
Accompagné vers un lieu climatisé ?	OUI	NON

Le cas échéant, tierce personne effectuant la demande d'inscription au registre communal
Norm et qualité :

SIGNATURE

Les informations portées sur ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à assurer le suivi des personnes inscrites sur le registre canicule de la Ville.
 Les destinataires des données sont les agents du service Action sociale ainsi que les partenaires sociaux associés au dispositif canicule.
 Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service Action Sociale. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



La commune s'engage en faveur des animaux !

Notre commune de Maule vient de s'associer à l'association Gammelles sans Frontière pour prendre à bras le corps le sujet des chats errants sur notre territoire.

Qu'est ce qu'un chat errant ?

De nombreux matous et minettes se promènent à Maule, certains ayant un foyer, d'autres n'en ayant pas. Ces derniers, non identifiables, se retrouvent avec le statut de « chat errant ». Les chats errants sont non stérilisés et se reproduisent à la vitesse « grand V », contribuant à l'augmentation de la population féline du territoire de manière anarchique.

Certains d'entre vous sont tentés de les nourrir, le plus souvent sur le domaine public, ce qui est interdit par la loi, tout comme c'est interdit sur les voies privées, cours ou autre partie d'un immeuble. Ces chats parfois mal nourris éventrent les sacs poubelle ou farfouillent dans les poubelles publiques.

Que dit la loi ?

Le code rural dispose que « les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et chats (...). Ils prescrivent que les chiens et chats errants, et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune, sont conduits à la fourrière (...) » (article L. 211-22).



Le saviez-vous ?

Tout chat né après le 1^{er} janvier 2012 doit être obligatoirement identifié, par puce électronique ou par tatouage. Le défaut d'identification est sanctionné

par une contravention de 4^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 750€. À savoir qu'un chat né avant cette date mais non identifié ne pourra se prévaloir de son âge face à la loi...

L'action de l'association Gammelles sans Frontière

Aujourd'hui, l'association Gammelles sans Frontière sollicite la fondation Brigitte Bardot pour obtenir des « bons » de stérilisation gratuite sur devis d'un vétérinaire partenaire.

Les chats errants sont alors capturés, stérilisés, marqués d'un « L » dans l'oreille : ils deviennent alors des chats « libres » et non errants, ils sont stérilisés et ne peuvent donc plus participer à l'augmentation exponentielle de leur population.

L'association « Gammelles sans Frontière » attrape les chats, la fondation Brigitte Bardot finance la stérilisation, les chats reviennent stérilisés ; fin des bagarres à la saison des amours, une descendance stoppée, moins de nuisances sans en arriver à l'extrémité de l'euthanasie...

Et la commune dans tout ça

La contre partie pour la commune de Maule ? S'engager à ne plus envoyer les chats errants en fourrière...

Une lutte efficace contre les nuisances engendrées par les félins non stérilisés, tout en prenant soin de nos amis les chats qui ne choisissent pas leur condition...



Sidonie KARM

Adjointe au Maire,
déléguée à la vie associative,
à la communication et à la culture

Première matinée communale de « broyage des déchets verts »

Le 16 janvier à 8h30 l'équipe de M. Lefèvre avait donné rendez-vous sur le parking à côté du cimetière pour proposer aux Maulois le broyage de leurs sapins et branchages.

Une dizaine de personnes sont donc venues et ont pu récupérer le broyat de leurs déchets verts dans un sac compostable. Des informations sur l'utilisation du broyat ont aussi été données par notre responsable des espaces verts.

Toutefois, vers 10h, la neige est venue perturber cette matinée et la municipalité a préféré réorienter les ressources disponibles vers le déneigement des rues de Maule.

Suite à cette première matinée, le comité environnement développement durable de Maule propose à nouveau une matinée le **samedi 3 avril** et en programmera deux autres à l'automne lorsqu'on élaguera les haies et les arbres.

L'objectif global de ce broyage « communal », outre les services rendus à la population, est de réduire le volume des déchets verts traités par le SIEED et d'orienter les Maulois vers une utilisation du paillage qui permet une économie d'eau d'arrosage.



Une seconde vie pour ce sapin

Prochaine matinée de broyage des déchets verts le 3 avril 2021 - 8h30/11h30
Parking à coté du cimetière



Jean-Christophe SÉGUIER
*Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement, au sport, à la santé et au handicap*

Assouplissement des conditions d'accès à la déchèterie d'Épône

La déchèterie d'Épône (route de Nezel – Lieu-dit « Les Beurrons ») est désormais ouverte sans rendez-vous pour les particuliers.

Le nombre de passages et le volume de dépôt sont illimités.

À noter que ne sont pas autorisés :

- Les véhicules équipés de bennes basculantes (camions plateau, etc.)
- Les véhicules de plus de 1m90 de hauteur
- Les remorques égales ou supérieures à 500kg

Jours et horaires d'ouverture de votre déchèterie :

- Les lundis : de 14h00 à 17h00
- Les mercredis : de 14h00 à 17h00
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Les dimanches : de 9h00 à 12h00

La déchèterie est fermée les mardis, jeudis, vendredis et jours fériés, ainsi que les lundis et mercredis matins et dimanches après-midis.

Pour les professionnels : accès autorisé uniquement du lundi au vendredi.



Carton plein pour nos ramasseurs volontaires !

Grand succès pour la matinée éco-citoyenne du dimanche 7 février. Malgré un temps maussade, froid et pluvieux qui faisait craindre le pire, le compteur s'est peu à peu affolé pour culminer avec plus de 50 bonnes volontés, dont près de la moitié d'enfants hyper motivés.

Tous les quartiers de notre commune étaient représentés

Un commando de choc, mené par Marianne, Aziz et Nordine comptait 20 personnes de la Résidence Dauphine et les Marcheurs-Cueilleurs Maulois étaient quant à eux représentés par Clémence et Gilles. Ce fut un bel exemple de civisme et un immense plaisir de voir à l'œuvre petits et grands partis à la chasse aux débris disséminés dans notre bois Rollet.

Une collation bien méritée et locale

À l'issue de cette matinée, nous nous sommes retrouvés autour de produits locaux, jus de pomme du Domaine des Préaux et distribution de paquets de gâteaux des Deux Gourmands, sans oublier une remise de diplômes faisant la fierté des enfants.

200 kilos de déchets ramassés

Il faut bien le dire, ce qui fait moins plaisir, ce sont ces 200 kilos de déchets, canettes, bouteilles, emballages et même chaise de bureau ou pot d'échappement qui ont été ramassés et qui n'auraient évidemment pas dû être jetés dans la nature. Comme les choses s'améliorent néanmoins un peu plus chaque jour, gageons que nous serons toujours plus nombreux à agir positivement au quotidien et notamment à éduquer nos enfants (quand ce n'est pas l'inverse...) pour la protection de notre environnement. À bientôt pour une nouvelle séance de nettoyage !



Jean-Christophe SÉQUIER
Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement, au sport, à la santé et au handicap



Olivier LEPRÊTRE
1^{er} adjoint au Maire,
délégué à l'initiative citoyenne,
à l'emploi et au transport

Calendrier de collectes

Les encombrants

La collecte des objets encombrants est prévue le :

- 4 mars 2021 pour le Pré Rollet
- 24 juin 2021 pour le secteur 1 (y compris Pré Rollet)
- 25 juin 2021 pour le secteur 2



Les déchets verts

Cette année, la collecte de déchets verts reprendra le lundi 29 mars.

Pour 2021, les distributions auront lieu les mercredis (de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00) et les samedis (de 9h00 à 11h30 et de 15h00 à 17h00), du mercredi 10 mars inclus au samedi 10 avril inclus aux Ateliers Municipaux, rue du Clos Noyon.

Merci d'arriver par cette rue avec, de préférence, un véhicule. Des mesures sanitaires seront mises en place pour vous accueillir.

(2 paquets de 40 sacs par foyer pour l'année).

Le réveil de la pyrale du buis



L'an passé, la pyrale du buis a fait de nombreux ravages sur les buis maulois. Avec les premières chaleurs du mois de mars, après avoir passé l'hiver dans leurs cocons, les jeunes chenilles s'activent et commencent à dévorer le dessus des feuilles en 48h.

Observez vos buis !

Si vous remarquez des jeunes chenilles, il est encore temps de traiter car une intervention précoce sur la première génération permet une bonne maîtrise des générations suivantes et évite parfois les traitements ultérieurs.

Quels sont les moyens de lutte ?

La lutte la plus efficace contre les chenilles consiste à appliquer par pulvérisation sur le feuillage une préparation à base de *Bacillus thuringiensis kurstaki*.

Pour ceux qui ne souhaitent pas traiter, vous pouvez ramasser sans risque les chenilles à la main ou "nettoyer" vos buis avec un jet sous pression.

Vous pouvez aussi piéger les papillons adultes avec des pièges à phéromones. Le vol de la première génération a lieu fin mai-début juin. Ce piégeage permet de limiter la reproduction mais surtout de programmer un éventuel traitement environ dix jours après le dernier vol.

Toutes les mésanges consomment la pyrale du buis. La pose de nichoirs facilite la nidification des mésanges sur les sites infestés.

Ne pas mettre vos buis infestés au compost, le mieux est de les mettre avec les déchets ménagers.

Conclusion

Il est important d'agir contre la pyrale du buis afin de contrarier son expansion, mais de manière respectueuse de l'environnement. En favorisant la biodiversité dans votre jardin, vous favorisez l'émergence de prédateurs naturels de la pyrale.

Didier LEFÈVRE

Responsable des espaces verts

Le SIEED met des composteurs à votre disposition !



Pour les habitants des collectivités adhérentes, le SIEED (Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets) met à disposition des composteurs, moyennant une participation.

Pour obtenir votre composteur, rendez-vous au siège du SIEED (29 bis, rue de la Gare 78890 GARANCIÈRES) où il faudra présenter votre badge et une copie de votre taxe foncière ou taxe d'habitation.

Plus d'informations sur le site du SIEED : <https://www.sieed.fr/index.php/contenants/composteurs>

Attention aux chenilles processionnaires du pin

Les risques pour la santé

Les poils microscopiques de ces chenilles présentent des propriétés urticantes et peuvent être à l'origine d'atteintes cutanées, oculaires, respiratoires ou allergiques chez les personnes exposées. Ces effets sur la santé n'impliquent pas nécessairement un contact direct avec les insectes : les poils peuvent rester présents à proximité des nids et être urticants, même quand les chenilles ne sont plus présentes. Le danger augmente au fur et à mesure du développement des chenilles, la période à risque la plus élevée étant la période des processions en début d'année.



Les premières mesures de prévention consistent à limiter l'exposition à ces poils microscopiques

- Éviter de rester sous ou près des arbres colonisés, ne pas toucher les chenilles ni les cocons.
- Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint. Les munir de vêtements à longues manches, de pantalons.
- Éviter de faire sécher du linge sous les arbres contenant encore des nids.
- Ne pas utiliser du linge (serviette, vêtement) qui a été posé au sol, veiller au rangement du linge à l'abri des contaminations.
- Arroser soigneusement les zones concernées de manière à faire disparaître dans le sol les poils urticants et réduire ainsi les risques de contact avec les enfants.
- Ne pas se frotter les yeux en cas d'exposition.
- En cas d'exposition ou de doute d'exposition aux poils de chenilles, prendre une douche et changer de vêtements. En cas d'irritation cutanée ou oculaire, de troubles respiratoires, et notamment pour les personnes allergiques et/ou asthmatiques, consulter rapidement un médecin ou un pharmacien et en cas d'urgence appeler le 15.

Vos animaux sont également sensibles aux poils urticants des chenilles et peuvent être gravement touchés. Éloignez-les des zones colonisées par ces chenilles.

Lutter contre les chenilles processionnaires du pin

La pose d'écopièges

C'est une lutte simple, écologique et permanente. Un collier fixé sur le tronc des pins contaminés guide les chenilles dans un sac, qui évite que les chenilles descendent au sol, limitant les contacts et les risques sanitaires. Protégez-vous pour manipuler le piège et le sac. Détruire le sac par le feu dans un incinérateur.

L'échenillage

Cela consiste à détruire les cocons de chenilles, par la coupe des branches, en hiver. Le principe est de couper les branches où sont installés les cocons et de procéder à leur destruction par le feu, de façon sécurisée dans un incinérateur.

Prédateurs naturels

Favoriser l'installation de mésanges par la pose de nichoirs.

Lettre à mes (grands-)parents

Quand la famille nombreuse s'étend en version grands-parents...

Quand une famille et une fratrie s'agrandissent et que l'on devient une famille nombreuse, cela fait l'objet de quelques réajustements...

Mais n'a-t-on jamais parlé de la famille nombreuse version grands-parents ?

Quand des grands-parents de seulement deux petits enfants, en l'espace de tout juste cinq mois, en comptent à présent sept ! C'est ce qu'il s'est passé chez les RICHOUX en 2020 !

Cette famille mauloise, installée sur la commune depuis 20 ans, a vu s'agrandir son cercle familial et a accueilli cinq nouveaux membres au sein de la famille.

À Mahé (09 octobre 2015) et Inès (18 juillet 2018), les deux enfants de la fille aînée et du gendre de Monsieur et Madame RICHOUX, sont venus s'ajouter Gabin et Eliott nés le 12 juillet 2020, les jumeaux de leur cadette et de leur gendre – tous deux des enfants du village – puis les jumelles Louna et Mila, nées le 19 juillet 2020 de leur benjamin et leur belle-fille.

Pour clôturer cette année déjà riche de naissances multiples, Gwen, en bonne petite dernière, troisième enfant de leur aînée et son mari, est arrivée le 6 novembre 2020.

Il y a fort à parier que les cousinades seront bien animées d'ici quelques années !



Monsieur et Madame RICHOUX, parents dévoués de trois enfants, ont élevé leurs enfants dans l'amour et le respect de l'autre. Malgré les tourments que peut réserver une vie de couple et de famille, ils sont restés unis et aujourd'hui se voient investis d'une nouvelle responsabilité de grands-parents de familles nombreuses !

De Saint-Nicolas à "Papinou"

Reconnus par leurs petits enfants au " titre honorifique " de Papinou et Maminou, n'est-il pas de plus jolie distinction pour ce couple qui accueille quotidiennement des enfants en bas âge en son foyer, Maminou étant non seulement une grand-mère aimante et dévouée mais aussi une super nounou appréciée de tous ?

Quant à Papinou, celui qui aura été pendant des années le bien-aimé Saint-Nicolas du village, il est à présent comblé et se réjouit déjà d'apprendre tout un tas de douces bêtises à ses nombreux petits enfants !

Nous leur souhaitons tout le bonheur du monde, ici ou ailleurs...

Par Cholé CHARDON, le 12 janvier 2020
Je vous aime...

Trottoirs fleuris



Comme chaque année, la commune, et plus précisément le service espace verts de la commune, s'engage à mettre à disposition gratuitement des sachets de graines aux riverains qui en feront la demande et qui accepteront de signer la charte des « trottoirs fleuris ».

Plus d'informations sur notre site internet :
<https://www.maule.fr/cadre-vie/environnement/preservons-maule>



**Pour présenter votre idée,
votre projet**

Messagerie :
initiativecitoyenne@maule.fr

Facebook :
Maule Initiative Citoyenne

INITIATIVE CITOYENNE



La commune offre un budget participatif de 30 000€ à l'initiative citoyenne

En ce début de 2021, les deux premiers projets de l'Initiative Citoyenne, celui de René Bastien (Jardin des Oiseaux) et Robert Mathon (Stop déchets) sont sur les rails (voir Maule Contacts de janvier). Pour le jardin des oiseaux, il s'agira notamment d'installer un chalet destiné à accueillir les activités pédagogiques.

30 000€ destiné aux projets pilotés par les Maulois

Un effort important spécifiquement destiné aux projets pilotés directement par les Maulois, comprendra un budget participatif de 30 000 € pour 2021. Ce montant sera proposé aux votes du conseil municipal du mois de mars afin de financer les investissements des nouvelles initiatives citoyennes.

À la demande d'habitants et d'associations, plusieurs autres projets vont être également financés par la commune, comme, dans le Parc Fourmont, l'installation d'un parcours fitness sportif (31 000€), détails page suivante. Une réfection de l'aire de jeu du square Gaston Ramon est prévue (32 000€), avec, entre autres, le remplacement d'un tourniquet enfants.

Stationnement : restons civils avec l'espace piéton

La commune a entrepris une campagne de sensibilisation sur le stationnement pour veiller à la sécurité de tous en respectant les règles de base du code de la route et du civisme.

Les conséquences d'un mauvais stationnement

Un stationnement illégal ou prolongé gêne les usagers et notamment les bus, bloque les commerces voire impacte la sécurité, lorsqu'il oblige les piétons et tout particulièrement les enfants à marcher dans la rue.

À noter qu'en cas d'accident la responsabilité du propriétaire serait engagée.

D'un point de vue réglementaire

La rue est une voie publique, elle n'est pas à usage privatif pour y stocker ses véhicules en dehors des emplacements.

Selon le Code de la Route, le stationnement sur trottoir est ainsi classé très gênant depuis le décret 2015-808 du 2 juillet 2015 dont l'objet est l'adaptation des règles de circulation routière en vue de sécuriser et favoriser le cheminement des piétons (passible d'une contravention

de 135 €). Le Plan Local d'Urbanisme impose également la réservation de places de parking à l'intérieur des propriétés privées.

Une campagne de prévention voire de verbalisation

Nos policiers municipaux et l'agent de surveillance de la voie publique ont distribué dans la boîte des riverains un courrier du Maire, puis une semaine après un avertissement a été apposé sur les pare-brises. La semaine suivante, les agents ont verbalisé pour ceux qui ne veulent rien entendre.

Ce dispositif a pour objectif de supprimer les stationnements sauvages surtout lorsque l'on sait que 90% des Maulois (hors du centre ville) ont des places prévues dans la propriété.

Parallèlement, nous créons un maximum d'emplacements marqués sur la chaussée.

TRAVAUX

ESPACE DE VIE



Nouveaux équipements au Parc Fourmont

Le Parc Fourmont devient progressivement un plus bel espace de vie et de bien-être. Une nouvelle aire de jeux et un espace fitness vont être installés durant le mois de mars. De belles sorties familiales et sportives pour les beaux jours !

Une aire de jeux pour les enfants

Située à droite du skate parc, elle est un véritable espace de rencontres et convivialité pour les enfants de 2 à 12 ans.

Cette grande structure avec une dizaine de fonctions ludiques (tobogan, pont de singe, panneaux de manipulation, portique...) est source de joies et de dépenses.

La nouvelle aire de jeu est ouverte depuis le 3 mars, après que le bureau de contrôle soit passé afin de s'assurer de la sécurité des équipements pour leurs jeunes usagers.

Un tout nouvel espace de fitness

Avis aux sportifs de plein air, le Parc Fourmont se dote de dix appareils regroupés en trois pôles :

- musculation haut du corps
- musculation bas du corps
- espace cardio

Les éléments seront installés durant le mois de mars tout autour du terrain de rugby.



DISTANCE : 500 M

- 1 BARRES HORIZONTALES
- 2 HORLOGE-CISEAUX
- 3 TWISTER-STEPPER
- 4 PONEY
- 5 ASCENSEUR-CHEVAL
- 6 GOUVERNAIL TAI CHI
- 7 POMPES ABDOS
- 8 VELO ELLIPTIQUE
- 9 RAMEUR
- 10 SKI DE FOND



Attention : Réservé aux utilisateurs de plus d'1m40 et de plus de 14 ans

Collection des équipements de la ville de Fourmont. Tous les équipements sont conçus et fabriqués en France. Ils sont destinés à être utilisés dans un espace public. Ils sont destinés à être utilisés par des personnes de plus de 14 ans et de plus de 1m40. Ils sont destinés à être utilisés par des personnes de plus de 14 ans et de plus de 1m40. Ils sont destinés à être utilisés par des personnes de plus de 14 ans et de plus de 1m40.

Ça bouge sur la zone de la gare !

Après plusieurs années d'actions et d'échanges réguliers avec la SNCF, nous avons le plaisir de voir que notre gare est revenue dans les priorités.

Les différentes phases du projet

- Les travaux d'un passage souterrain ont commencé début janvier et devraient s'achever dès la rentrée 2021, pour une mise en service au dernier trimestre de l'année
- Le silo près de la gare va être démolie, les études ont débuté, les travaux réalisés en cours d'année
- L'ancienne gare a été choisie dans le projet « 1001 gares ». La SNCF va lancer un appel d'offres conjointement à Île-de-France Mobilités courant mars. L'utilisation des locaux de la gare devrait être proposée à des conditions très intéressantes

À cette occasion, nous communiquerons via les différents supports de la commune afin d'obtenir le plus grand nombre de projets venant des habitants.

Une nouvelle zone artisanale

Afin d'accélérer la restructuration de cette friche en un lieu plus agréable et plus utile, nous négocions avec la SNCF pour l'acquisition de l'ensemble du terrain. L'objectif est d'y implanter une zone artisanale et de services, (activités sans nuisance pour le voisinage). Ce projet est géré au niveau intercommunal.

Travaux d'entretien

Les gardiens et les services techniques mettent à profit cette période de fermeture des installations sportives pour y faire quelques travaux qui, on l'espère, seront appréciés par les utilisateurs :

- Gymnase Saint-Vincent : peinture du dojo, remplacement des bancs et des patères des vestiaires et rénovation du bureau des gardiens,
- Gymnase Charpentier : fin de la signalétique intérieure, fin de la rénovation du vestiaire garçon du dojo, peinture du couloir d'accès à la salle d'agrès, peinture des vestiaires 1 et 2.



Vue du dojo Saint-Vincent avec ses nouvelles peintures.



Campagne de vaccination COVID-19, où en est-on ?

Nous sommes nombreux à vouloir nous faire vacciner pour retrouver une vie plus conviviale et plus sociale. Mais où en sommes-nous dans la campagne de vaccination ? Est-ce que le centre de vaccination de GALLY MAULDRE va ouvrir ? Comment s'inscrire ? Prenons ces nombreux points un à un !

Où en sommes-nous dans la campagne de vaccination ?

Depuis le 25 février, les médecins de ville peuvent vacciner dans leurs cabinets, les vaccins étant livrés aux pharmacies de ville suivant la demande des médecins.

Ils auront au départ un flacon du vaccin Astra Zenéca pour vacciner dix personnes de moins de 65 ans et de plus de 50 ans qui ont des co-morbidités (c'est-à-dire des maladies chroniques comme obésité importante, diabète, HTA, insuffisance respiratoire...., maladies qui augmentent le risque de complications lors du COVID).

Par la suite, ils auront un peu plus de flacons, deux ou trois par semaine pour vacciner en conséquence 20 à 30 personnes. Il conviendra donc de vous rapprocher de votre médecin traitant pour ces personnes de 50 à 74 ans.

Attention, ces informations sont susceptibles d'évoluer selon la situation sanitaire.

Quels sont les publics éligibles à la vaccination ?

Aujourd'hui, les personnes qui peuvent être vaccinées sont :

- tous les professionnels de santé de tout âge, y compris libéraux,
- les professionnels des établissements intervenant auprès de personnes vulnérables,

- les professionnels des secteurs de la santé et du médico-social, pompiers et aides à domicile.
- toutes personnes de plus de 75 ans
- toutes personnes entre 50 et 75 ans ayant des comorbidités
- toutes les personnes, quelque soit l'âge, ayant des très hauts risques et les patients à risque aux formes graves

Le vendredi 5 mars

130 personnes de plus de 75 ans (les plus fragiles d'entre elles) habitant Maule ou les villages limitrophes ont pu être vaccinées à la salle des fêtes transformée, avec l'aide du Département et de nos médecins maulois, en centre de vaccination.

La salle des fêtes de Maule transformée en centre de vaccination



INFO DE DERNIÈRE MINUTE

Ouverture du centre de vaccination de Gally Mauldre



Le mercredi 10 mars, notre centre intercommunal de vaccination, que nous avons localisé à Crespières, centre géographique de Gally Mauldre, a ouvert avec 450 vaccins par semaine, puis 900 vaccins à partir de la 4^{ème} semaine. C'est une joie qu'après avoir obtenu cette ouverture tant attendue, merci au Préfet et à son équipe.

Comment s'organise le centre de vaccination Gally Mauldre, situé à Crespières ?

450 doses de vaccins Pfizer et Moderna nous sont attribuées toutes les semaines et 900 doses à partir de la 4^{ème} semaine de fonctionnement (permettant d'assurer les secondes injections).

À partir du lundi 15 mars, vous pouvez prendre rendez-vous sur www.sante.fr ou sur leur plateforme téléphonique au 01 34 59 01 63.

Aucun rendez-vous ne sera donné sur place.

Quels sont les autres moyens de se faire vacciner ?

N'hésitez pas à visiter régulièrement le site « sante.fr » qui ouvre des plages horaires au fur et à mesure des livraisons de vaccins dans tous les centres existants.

Vous pouvez bien entendu rechercher un rendez-vous dans tous les départements voisins.

Vous pouvez également contacter votre médecin traitant, les médecins généralistes et les médecins spécialistes peuvent vacciner leurs patients âgés de 50 à 74 ans présentant une ou plusieurs comorbidités avec le vaccin AstraZeneca.

À partir du 15 mars, vous pourrez également vous rendre dans les pharmacies pour vous faire vacciner sans ordonnance. Pour prendre rendez-vous chez votre pharmacien, appelez-le !



Appel au volontariat

Nous avons lancé un appel au volontariat et nous souhaitons remercier chaleureusement l'ensemble des médecins et des infirmières/infirmiers qui ont répondu à notre sollicitation.

Nous avons toujours besoin de médecins ou d'infirmiers/infirmières mais aussi d'administratifs pour compléter le planning des permanences du centre de vaccination intercommunal à Crespières.

Volontaires, faites-vous connaître en envoyant un mail à : accueil@mairie-crespieres.fr



Crédit image :
pch.vector
- fr.freepik.com

Le dispositif "Pour Aider à la Mobilité" au service de la vaccination

Dans le cadre de la campagne de vaccination contre la COVID-19, depuis le 18 janvier 2021, le Département des Yvelines se mobilise et collabore avec la Préfecture et l'ARS afin de soutenir la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans bénéficiant soit de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), soit de la CMI (carte Mobilité Inclusion, mention invalidité).

Qui peut avoir accès au service PAM dans la cadre de la campagne de vaccination ?

Ce service gratuit s'adresse aux personnes âgées de plus de 75 ans bénéficiant :

- Soit de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie
- Soit de la Carte Mobilité Inclusion, mention invalidité

Que faut-il faire avant de solliciter le PAM dans la cadre de la campagne de vaccination ?

Au préalable, il est indispensable d'avoir pris rendez-vous dans un centre de vaccination.

Comment réserver le PAM dans la cadre de la campagne de vaccination ?

Le PAM doit être prévenu au moins 48h avant le rendez-vous de vaccination.

Par téléphone au 08 06 00 78 92 (de 7h à 20h tous les jours – prix d'un appel local) ou par mail à l'adresse suivante : pam78-92@transdev.com.

Un vaccYbus à Maule

Dans le cadre du dispositif "Allez vers", le Département des Yvelines et l'ARS ont imaginé un dispositif de bus itinérant pour venir à la rencontre des personnes de plus de 75 ans isolées. Saint-Nom-la-Bretèche et Maule ont été choisies pour accueillir ce centre de vaccination éphémère au début du mois de mars qui a permis de vacciné environs 130 **22** personnes par jour.



Votre CCAS se mobilise

Pour nos seniors remplissant les conditions suivantes :

- Ne pouvant pas avoir accès au PAM
- N'ayant pas d'aide à domicile
- Ayant déjà une confirmation de rendez-vous dans un centre de vaccination

L'équipe du CCAS se tient à votre disposition au 01 82 86 01 71 pour une aide aux déplacements des personnes âgées ou à mobilité réduite afin de les accompagner à l'un des centres de vaccination ouverts.

POSTES À POURVOIR

(Retrouvez la liste à jour sur <http://gem-emploi.org>)

- ▶ Agent de maintenance de bâtiments des collectivités - Stage
- ▶ Agent des services hospitaliers
- ▶ Aide-soignant
- ▶ Assistante maternelle agréée
- ▶ ATSEM - Stage ou alternance
- ▶ Auxiliaire de vie
- ▶ Auxiliaire petite enfance
- ▶ Carreleur
- ▶ Chargé éditorial web & réseaux sociaux
- ▶ Chauffeur livreur en tournée
- ▶ Chauffeur PL
- ▶ Chef de projet digital
- ▶ Infirmier
- ▶ Jardinier paysagiste
- ▶ Jardinier paysagiste - Stage
- ▶ Kinésithérapeute

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans l'emploi !

Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous êtes demandeur d'emploi ou cherchez à en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?

Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formations, contrats en alternance, stages, emplois.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.



Olivier LEPRÊTRE

*1^{er} adjoint au Maire,
délégué à l'initiative citoyenne,
à l'emploi et au transport*

CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

Retrouvez-nous aussi :

- sur le site internet : <http://gem-emploi.org>
- sur Facebook : GeM-Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous



Ines CADI, hypnothérapeute



Depuis septembre dernier, Maule a accueilli une nouvelle hypnothérapeute, Ines CADI. D'abord diplômée d'une formation en psychologie, elle s'est par la suite spécialisée en hypnothérapie et a exercé à domicile pendant un an et demi. Elle reçoit désormais ses patients dans son cabinet, situé au 68 boulevard Paul Barré.

L'hypnothérapie

Ines CADI nous explique qu'il s'agit d'un outil thérapeutique aidant ses patients à résoudre des conflits émotionnels. Cet accompagnement lui permet de suivre la personne dans son inconscient afin de pouvoir modifier ou supprimer une émotion dérangeante.

« L'hypnothérapie vise à aider les personnes souffrant d'anxiété, de stress, d'un mal-être intérieur... À surmonter un deuil, une rupture, un traumatisme, une blessure intérieure liée au passé, une addiction... Elle est également utilisée pour le développement personnel, si l'on veut booster sa confiance en soi, sa motivation. L'hypnothérapie permet de traiter un spectre assez large de problèmes car elle agit sur les comportements du quotidien ».

Comment se déroule une séance d'hypnothérapie ?

Pour commencer, le patient présente son problème. Lors de cet échange, Ines repère les leviers à actionner afin d'accompagner la personne dans le changement. Ensuite, elle utilise des outils de relaxation, comme la musique, pour détendre le patient et commencer la séance d'hypnose. « Je guide mon patient par ma voix afin qu'il entre dans un état que l'on appelle "état modifié de conscience" : un état où l'on est entre la conscience et le lâcher prise. En temps qu'être humain, on conscientise tout et cet état amène le patient se reconnecter à ses émotions. C'est à ce moment-là que je commence à travailler sur le fond du problème ».

Les avantages de l'hypnothérapie

L'hypnothérapie est une thérapie dite « brève », ses résultats se ressentent donc rapidement. Il est possible de consulter à tout âge, à partir du moment où la personne est en capacité de comprendre ce qu'on lui dit. « L'accompagnement est presque plus facile avec les enfants parce qu'ils conscientisent beaucoup moins que les adultes. Ils ne réfléchissent pas toujours à ce qu'ils sont en train de faire, ils sont plus en connexion avec leurs imaginaires... Et c'est ce que l'on travaille beaucoup en hypnothérapie ».

Son premier cabinet à Maule : signe du destin

« C'est une opportunité qui s'est présentée de manière un peu hasardeuse. Je ne cherchais pas spécialement à m'installer mais je suis tombée sur une annonce dans un cabinet que j'ai bien connu dans mon enfance. Cela s'est présenté un peu comme si le destin me faisait un signe... De plus, travailler avec des psychiatres et des psychologues est une superbe opportunité d'apporter un suivi hyper complet aux patients. J'ai donc sauté sur l'occasion ».

Nous souhaitons une bonne continuation à Ines CADI !



Ses coordonnées

Consultations sur rendez-vous

68, boulevard Paul Barré

06.32.47.61.76

inescadi5@gmail.com



Jardins Maulois, aux petits soins avec vos végétaux

Florian Padel, ce nom ne vous est certainement pas inconnu, après quelques années chez diverses entreprises de paysage de la région, Florian a lancé sa propre entreprise de paysagiste/élagueur. À deux pas de votre jardin, d'une disponibilité redoutable, Florian propose de nombreux services alliant bien-être végétal et respect de vos attentes.



Soigner son travail avant tout

« Avoir une clientèle locale, c'est une pression ! Je passe tous les jours devant les jardins de mes clients, si mon travail n'est pas bien fait, je l'ai sous le nez au quotidien » nous confie-t-il avec humour. « Cela me pousse à bien-faire pour être fier de mes travaux. Les prestations de paysagiste ne passent pas inaperçues dans le paysage, surtout à la période des élagages. »

Et oui, il y a une saisonnalité pour tout ! Florian en a bien conscience et s'applique à veiller au respect des végétaux. La passion du végétal ? Il la tient de son grand-père et de son oncle, horticulteurs aux Mureaux. Après des études de paysagiste au lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye, il passe des formations et se spécialise en abattage/élagage d'arbres.

« C'est la plus grande partie de mon activité et ma spécialité est l'abattage par démontage d'arbres et la remise en état de jardins. J'ai une très grande disponibilité comme je suis à proximité de mes clients. S'il y a une tempête un samedi soir, je peux intervenir directement le dimanche. »

Avoir sa propre affaire

L'excellent relationnel qu'il a avec ses clients lui a permis de sauter le pas pour monter sa propre affaire. « La gestion d'une activité, c'est un peu une culture familiale » nous confie Florian. « J'ai bénéficié de bons conseils, et comme j'ai de nombreuses demandes sur Maule et aux alentours, je n'ai pas hésité longtemps. »

Assurer la qualité de ses prestations

La société Jardins Maulois est membre de l'UNEP (Union des Entreprises du Paysage), acceptant ainsi de respecter quelques critères de la charte de qualité : être formé au métier – Savoir conseiller, comprendre et satisfaire la clientèle – Établir des devis clairs, détaillés et en accord avec la demande – Accompagner le client pendant le chantier et assurer le suivi après sa réalisation – Conseiller sur les végétaux, les matériaux et la biodiversité.

Florian propose également la possibilité de déduire les prestations de paysage de vos impôts, grâce à la Coopérative de service à la personne à laquelle la société Jardins Maulois est adhérente.

Avant toute prestation, un devis gratuit vous est proposé. Étant un métier d'extérieur, Florian peut poursuivre son activité même pendant une période de confinement. Les gestes barrières sont respectés lors de ses visites. « J'y porte un soin tout particulier. »



Besoin d'un professionnel dans votre jardin ?

Voici ses coordonnées : 06 40 60 53 10
jardinsmaulois@gmail.com

<http://www.jardinsmaulois.fr>

**Centre de loisirs
Printemps 2021**



VACANCES : Du 19 AU 30 AVRIL 2021

INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 8 MARS AU 4 AVRIL 2021
CCGM : DU 15 MARS AU 4 AVRIL 2021

Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

Remplir la fiche sanitaire jaune 2020-21 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte.

NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE
Annulation sans facturation jusqu'au 4 AVRIL maximum

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès de la direction du Centre de Loisirs de Maule.
Tel : 01.30.90.80.79

Inscription à l'école maternelle Charcot pour les enfants nés en 2018

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant né en 2018 pour la rentrée prochaine à l'école maternelle Charcot. Vous devrez :

- Vous présenter à la mairie muni de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.
Il vous sera alors remis un certificat d'inscription sur la liste scolaire ainsi qu'un dossier (enveloppe kraft) pour l'inscription à l'école maternelle.
- Retourner le dossier complet à l'école maternelle, dans son enveloppe, **avant le 03 mai 2021** (possibilité de le déposer directement dans la boîte aux lettres de l'école).

En l'absence d'un document du dossier, il ne sera procédé qu'à une inscription provisoire de votre enfant.

Dans le contexte sanitaire actuel et le strict protocole sanitaire applicable dans les écoles, il est impossible de programmer une réunion d'information et une visite de l'école.

École maternelle Charcot – Boulevard des fossés 78580 Maule
Tél. : 01 34 75 88 67 (répondeur)
Mail : 0781825k@ac-versailles.fr



Dans les coulisses de Planète Jeunes



Ses missions

Proposer un service de garde publique aux adolescents de la commune de Maule et de la CCGM (Communauté de Commune Gally Mauldre).



À partir de quel âge les jeunes peuvent être admis à Planète Jeunes ?

De la 6^{ème} à la 3^{ème} (de 11 à 15 ans) avec un âge moyen d'environ 12 à 13 ans. Depuis deux ans, une passerelle a été mise en place entre l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et Planète Jeunes. Les CM2 (futurs 6^{ème}) peuvent donc accéder à Planète Jeunes sur la période estival.



Accueil des jeunes

En période scolaire, les mercredis de 11h30 à 19h00. Pendant les vacances scolaires, tous les jours de 8h30 à 18h30.

Planète Jeunes propose, en temps normal, (hors Covid-19 et couvre-feu) une soirée par semaine qui se déroule de 19h00 à 22h00 sur des thèmes divers et variés (jeux de société, grands jeux, séance cinéma...).

Notre équipe :

Responsable : Julien CHARRETIER

Accompagné par dix animateurs.



Les activités proposées à Planètes Jeunes

- Activités manuelles, sportives, musicales, culinaires, d'écritures, grands jeux (réalisation de boîtes à chargeur en carton), thèque, foot, Blind Test, Just Dance, réalisation de gâteaux, crêpes, tartiflettes, réécriture de paroles de chanson, acrostiche, course d'orientation, jeux de piste...
- Activités écologiques : opérations coup de poing, avec le ramassage et le tri des déchets dans des lieux fréquentés par les jeunes ou leurs familles (square Gaston Ramon, parc Fourmont, abords du cinéma...)
- Activités débats : moments d'échanges privilégiés sur des sujets de société (Covid, utilisation et prévention sur l'utilisation des écrans, sensibilisation aux dangers d'internet...)
- Sorties : sorties à vélo, randonnées pédestres, piscine, Parc Astérix...

Alexis GRINEVITCH et Théo APPARICIO



Nos coordonnées

Planète Jeunes
Chaussée Saint-Vincent
78580 MAULE

Email : planetejeunes@maule.fr

Tél : 01.30.90.04.65

ACTUALITÉS JEUNESSE

RÉTROSPECTIVE

Avant leur départ en vacances d'hiver, les enfants inscrits au périscolaire ont pu participer aux activités "carnaval" organisées par les animateurs.



CARNAVAL

des fables de la Fontaine

samedi 10 avril

À vos masques et costumes !

Le samedi 10 avril, le carnaval revient à Maule ! Au programme, défilé en musique où nous attendons petits et grands parés de leur plus beaux costumes ! Rendez-vous à 14h à la résidence Dauphine pour débiter la déambulation musicale !

On se retrouve sur le parcours ?

Le départ se réalisera à la résidence Dauphine. Toutefois, vous pouvez nous rejoindre au fur et à mesure du parcours ! Voici les différents points où notre fanfare fera une petite pause musicale :

Salle des Fêtes : 15h

Place du Général de Gaulle : 15h15

Parvis de la Mairie : 15h30

Arrivée dans la cours de l'école élémentaire Jean-Baptiste CHARCOT : 16h

Ou sinon tendez l'oreille pour nous retrouver !

Concours de costumes sur le thème des fables de la Fontaine.

C'est le moment de découvrir ou de re-découvrir les 200 fables composants le répertoire de Jean de la Fontaine et d'y puiser vos idées et de faire preuve de créativité pour nous éblouir lors du concours de costume le 10 avril avec un défilé sur tapis rouge devant un jury !

Il y aura quatre catégories :

- tous petits (de 2 à 5 ans)
- enfants (de 5 à 10 ans)
- adolescents (de 11 à 17 ans)
- adultes (de 18 à chut...)

Inscription sur : contact.mairie@maule.fr ou par téléphone au 01 30 90 49 17



VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER

L'ACIME propose UNE PROMENADE DANS MAULE



Mais Covid oblige, elle ne se fera pas en « présentiel ».

Nous vous proposons une escapade dans le Maule du début du siècle dernier. Arrivé à la gare, vous allez parcourir rues et places du bourg, grâce à des photos, cartes postales, documents divers, factures... On vous emmènera dans les grandes fermes, les châteaux. Vous participerez à des fêtes, imaginez les concerts de l'Harmonie mauloise. On vous racontera l'Histoire et des histoires.



Acheter une publication de l'ACIME

Et si la promenade vous a plu, vous pourrez la recommencer.

Tout cela grâce au Voyage Pittoresque à Maule, une publication de l'ACIME, 144 pages couverture cartonnée.

OFFRE TRÈS EXCEPTIONNELLE JUSQU'AU 30 AVRIL 14€ (prix habituel 24€)

Vous le trouverez à Maule chez Thé l'artiste ou sur notre site.

Pour plus d'informations, contacter l'association asso. acime@laposte.net ou 06.12. 93 41 50

LES BEAUX-ARTS DE MAULE : PROGRAMME DES STAGES 2021

Sous condition de la réouverture de l'atelier.

Stages modelage avec Claire Deschamps

22 et 25 mars
17 et 20 mai

Horaires : le 1er jour 9h30-12h30 et 13h30-16h30
Le 2ème jour 9h-13h

Tarifs : 70€ adhérents, 80€ non adhérents

Stages peinture avec Laetitia Ruquier

1 et 2 mars
12 et 13 avril

Horaires : les lundis 14h/17h
les mardis 9h45/16h-45

Tarifs : 70€ adhérents, 80€ non adhérents

Stages loisirs créatifs avec Eugénie

Vacances de printemps : 19 au 23 avril

Horaires : 13h30-16h

Tarifs : adhérent 80€, non adhérent 85€

Stages dessin avec Eugénie

Vacances de printemps : 19 au 23 avril

Horaires : 16h-18h

Tarifs : adhérent 64€, non adhérent 68€

30 Renseignements et inscription : aecazin@orange.fr

Le Comité de Jumelage de Maule et de la Vallée de la Mauldre et Aulnay-Rando vous proposent une RANDONNEE



Dimanche 11 avril 2021



Contrairement aux années précédentes, il n'y aura pas ni de pique-nique en commun, ni de visite culturelle.

Rendez-vous Place de la mairie à Aulnay-sur-Mauldre pour un départ vers 9h00.

Les consignes "actuelles" de sécurité dictées par la fédération en accord avec le ministère des sports sont :

- Masque mis en attendant le départ, mais pas pendant la marche.
- Distance de 2 m en marchant.
- Pas plus de 6 personnes dans chaque groupe.
- Gel dans le sac à dos.....(le responsable de la rando en aura au cas où !).

Ces consignes sont indiquées sur le site

<https://aulnavrando.1fr1.net/>

Inscription obligatoire auprès de :

Michel CONTET : 06 10 10 66 90

Pour toute question ou renseignement complémentaire :

michel.contet@wanadoo.fr



Plus d'informations sur notre site Internet : <https://cimvm.fr>

Un centenaire à Maule, né à Maule et qui ne l'a pas quitté ! Ce 18 janvier 2021, Raymond Vincent a fêté ses cent ans. Bien connu des Maulois de longue date mais aussi de beaucoup d'autres, nous sommes nombreux à l'avoir vu effectuer seul sa promenade quotidienne. « le tour des ponts » comme disaient les anciens, entendez le pont Saint-Vincent et le pont de la Bélique.

Attentif, souriant, c'est volontiers qu'il évoque Maule comme il l'a connu avec une telle vivacité d'esprit que l'on oublie que son âge comporte trois chiffres. « De mon temps » est banni de son langage, il préfère « alors ». Serait-ce l'un des secrets de sa longévité ?

Spontanément, il évoque son enfance. Vêtu d'une blouse noire, les garçons se rendaient à l'école ruelle Saint-Nicolas dans les bâtiments qui existent toujours. L'école des filles, disparue, se trouvait rue des Galliens. Les garçons d'un côté, les filles de l'autre, comme pour l'instituteur, monsieur Dubessey logé dans le bâtiment à gauche de la mairie, mademoiselle Vidal, dans celui de droite. Après, on se rendait à Meulan pour l'obtention du certificat d'études. Étape importante car beaucoup s'arrêtaient là. Quelques filles suivaient « l'école ménagère » au Buat. En primaire, pour les filles, il y avait aussi « l'école des sœurs » les sœurs de Saint-Vincent de Paul à la coiffe si caractéristique. L'école se trouvait rue d'Agnou aujourd'hui le presbytère. La propriété s'étendait jusqu'à la villa Saint Michel où existait un pensionnat pour garçons, la plupart orphelins. Mais revenons rue des Galliens. Arrivé au bas de celle-ci, sur la droite, à hauteur d'une porte qui existe toujours, on entendait parfois des bruits étranges. C'était « la prison », où l'on mettait à l'abri ceux qui avaient séjourné un peu trop longtemps dans les cafés.

Car ils étaient nombreux les cafés faisant souvent épicerie. Il y avait le « Café des marches » qui portait bien son nom en face de l'église. Au début de la rue Quincampoix, l'épicerie Prestrot où l'on trouvait de tout. Une autre importante était l'épicerie Pichard mais avec une buvette (La Caisse d'Épargne). Puis chez Crespel, épicerie café à l'angle de la rue Saint-Vincent et chaussée du même nom. Le dimanche, les ouvriers agricoles des grandes fermes de là-haut venaient y faire leurs provisions. Et puis encore un café chez Camard, maréchal-ferrant, rue d'Orléans. On s'y installait attendant que les chevaux soient ferrés. Après on pouvait aussi se rendre chez deux burreliers ou le vétérinaire Fourmont. Outre les trois grandes fermes du plateau, d'autres participaient à la vie du pays : sur la place, à côté de la boulangerie, autrefois le Café du commerce, Dharlingue, rue d'Orléans, près du pont de la Bélique, chez Rault, plus haut chez Galopin puis ce sera Baillet, puis au bas du boulevard des Fossés les fermes des



frères Guillemain, rue saint Martin chez Simon, rue d'Agnou la ferme Ogier...

Peu de voitures dans les rues pavées de Maule, ni sur la place en terre battue avec un réverbère au milieu, alimenté par l'usine à gaz de la rue de Mareil. Les commerces eux, étaient nombreux. Des épiceries, des cafés et encore, serrurerie, Thévenon, Fontaine, quincaillerie, réparateurs de vélos ou garagiste Letourneur, coiffeurs, Poupin sur la place ou Grosjean rue du Pressoir, vêtements Hubert sur la place et « Nouveautés » comme on appelait parfois les magasins de vêtements.

On trouvait tout à Maule, pas besoin de se déplacer. Si l'on quittait Maule, on pouvait prendre le train, ou le « tacot », le tramway de Maule à Versailles, et à vapeur, qui passait boulevard Paul Barré, tirant dans un même convoi, wagons de voyageurs et wagons de marchandises... Et puis il y avait les cars pour Paris, destination porte Maillot ou Porte de Saint-Cloud. Ou encore celui pour Saint-André de l'Eure qui s'arrêtait au Bon coin, rue Parisis (restaurant indien).

Et les fêtes ? Et la musique ? L'Harmonie mauoise sous la direction de Marcel Prestrot répétait, toutes fenêtres ouvertes l'été, au 1^{er} étage rue Quincampoix (la bibliothèque aujourd'hui). Elle donnait des concerts à Maule puis dans les environs et participait à des concours remportant souvent des prix avec diplômes et médailles. Pour la Fête de la Sainte Cécile, elle s'installait dans l'église à la tribune au-dessus de la porte d'entrée, démontée aujourd'hui. Après la messe grand banquet chez Veillet puis Bouthelou au Lion d'or (rue du Pressoir). Là aussi se tenait le banquet des pompiers à la Sainte Barbe. Le Lion d'or ? Une salle polyvalente avant l'heure !

On y projetait des films. Oui il y avait le cinéma Maule ! Des films aussi chez Lejeune, rue Quincampoix (la pizzeria). Et d'autres fêtes encore. À Pâques c'était des manèges à la gare. La fête la plus importante était la Saint-Luc en octobre : toute la place du marché était occupée par la fête foraine... Et les processions religieuses ! En juin, à la Fête-Dieu la procession quittait l'église vers le parc de la Rolanderie. À l'automne, traditionnelle fête de la Saint-Léonard, on montait le Chemin neuf jusqu'à la Croix des Granges puis vers la chapelle Saint-Léonard. Arrivés là, après la messe, distribution de brioches aux enfants par M. Corby, propriétaire de la ferme de Pennemort.

Et il y en aurait encore à dire ! Un temps de réflexion : finalement c'est après la guerre que beaucoup de choses ont changé. Un regret ? Une hésitation très courte : on est plus nombreux, on se connaît moins.

Vivre au présent, attentif aux autres, peut-être un des moyens d'atteindre cent ans et plus encore.

Merci monsieur Vincent de nous avoir permis de vous écouter.

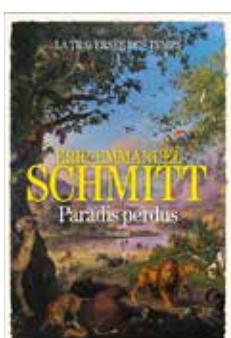
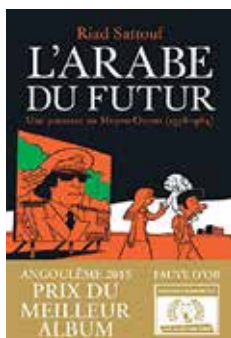
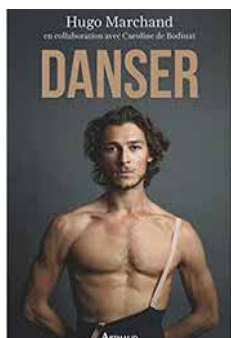
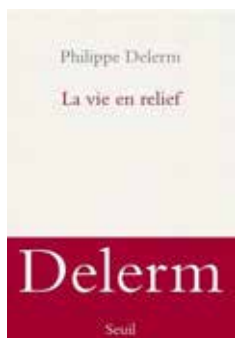
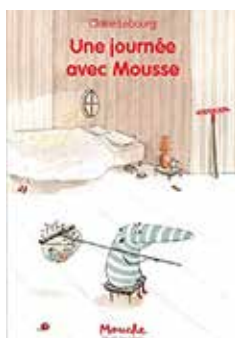
Odette COSYNS

Chargée de mission Patrimoine et Musée
Présidente de l'ACIME



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE
☎ 01.30.90.80.51

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

32 Céline RALLON
Responsable de la bibliothèque municipale

Tarif annuel : 10 € par personne



Musée Victor Aubert

OBJET DU MOIS L'ENSEIGNE D'ÉPICIER



Enseigne d'épicerier
Inv 2019.0.255

Cet objet conique en tôle de 96.5 cm de haut et une base 30.5 cm intrigue souvent les visiteurs du musée. Leur préciser qu'il s'agit d'une enseigne d'épicerier ne répond pas toujours à leur curiosité.

Et pourtant en lisant l'étiquette écrite par Victor Aubert, le fondateur du musée, on peut lire « n° 2035 Enseigne d'épicerie Pain de sucre provient de l'épicerie Délabroisse et en dernier lieu Feignière. Rue du Plat-d'Étain à Maule. Provient de la Collection Collette... ».

Il s'agit en fait de la représentation d'un pain de sucre. Comment un tel objet pouvait-il signaler une épicerie ?

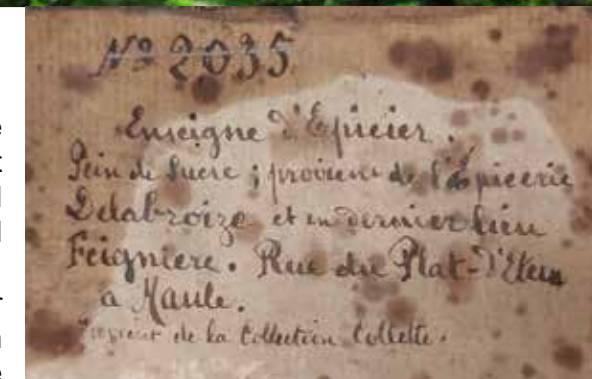
Rappelons que le miel fut longtemps l'édulcorant le plus employé, le sucre provenant de la canne à sucre étant un produit rare et coûteux comme la plupart des épices. Il se démocratisa seulement à la fin du 19^{ème} siècle grâce à la culture

de la betterave sucrière, culture qui se développa sous Napoléon en réponse au blocus anglais sur les produits venant des Antilles.

Alors qu'aujourd'hui, on met en avant la vente en vrac, jusqu'au milieu du siècle dernier celle-ci était courante : beurre à la motte, lait au litre et bien d'autres. Le premier morceau de sucre emballé individuellement sera présenté à Paris en 1908. Il s'imposera rapidement, suite à la multiplication des mesures d'hygiène du début du 20^{ème} siècle. Toutefois, le sucre raffiné présenté en pains de sucre subsista de nombreuses années. Le sirop de sucre raffiné était coulé dans cette forme conique où il se cristallisait. Voilà qui explique cette enseigne qui signalait l'une des épiceries mauloises.

Cette image de pain de sucre était très populaire. Sans doute est-ce la raison pour laquelle plusieurs sommets montagneux portent le nom de pain de sucre. Ainsi : le Pain de sucre de Rio de Janeiro et plus proche le Pain de sucre dans les Alpes du Queyras.

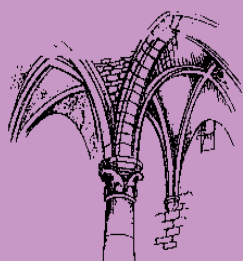
Voilà où vous emmène cet objet insolite conservé au musée !



Étiquette écrite par Victor Aubert

Odette COSYNS

Chargée de mission Patrimoine et Musée
Présidente de l'ACIME



Si l'autorisation en est donnée, le musée vous ouvrira à nouveau ses portes de 14h30 à 17h et à partir du 3 avril jusqu'à 18h. Chaque mercredi et les samedis et dimanches 6 et 7 mars et 3 et 4 avril.

L'entrée du musée est gratuite.

D'ici là, retrouvez-le sur votre téléphone, sur votre tablette ou sur votre ordinateur.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
<http://museeaubertmaule.free.fr/>

01 30 90 61 49



visitez le site du
Musée

TRIBUNE LIBRE

ESPACE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Bonjour à tous,

Vous connaissez notre action pour que la contamination aux pesticides par inhalation soit prise en compte par les autorités censées nous protéger (vous trouverez sur la page Facebook de la Liste Santé Environnement notre réponse au curieux «contre-édito» du Maire qui figurait en face de la tribune libre que nous avons signée conjointement avec M. Falchetto).

Mais nous pouvons également être contaminés par l'ingestion de ces molécules de synthèse dont les résidus sont présents dans les produits alimentaires.

Si les pesticides inhalés passent directement dans notre sang (ce qui est sans doute le plus nocif pour notre santé), les pesticides ingérés sont traités par notre intestin grêle puis par notre foie. Le rôle du foie est de transformer ou dégrader les déchets de notre alimentation pour permettre leur évacuation. Malheureusement, cet organe merveilleux n'était pas programmé pour épurer des molécules de synthèse. Il s'y épuise et réalise ce lourd travail... plus ou moins bien.

Des chercheurs de l'Inra et de l'Inserm ont étudié l'« effet cocktail » de l'ingestion orale chronique de pesticides à faibles doses sur le métabolisme. Les perturbations sont typiques des complications de l'obésité : les mâles développent diabète, surpoids, accumulation de graisses dans le foie. Chez les femelles, on constate des perturbations hépatiques

Bonjour à tous,

Ci-dessous, vous trouverez la suite du texte écrit conjointement avec la Liste Santé Environnement (que nous avons dû scinder en deux).

... L'agriculture biologique est le seul label qui garantisse une production végétale sans pesticides de synthèse, sans engrais, sans OGM. Le bétail bio est nourri avec ces végétaux sains.

Les agriculteurs bio sont contrôlés 2 fois l'an (dont une à l'improviste) par un organisme certifié. Le bio cumule 5 avantages : bien nous nourrir, ne pas empoisonner l'air que nous respirons, ne pas empoisonner les captages d'eau potable dont les maires sont responsables, respecter la biodiversité.

Pendant 3 ans, si leur terre a été cultivée jusque là avec des pesticides de synthèse, les futurs agriculteurs bio sont « en conversion » ; c'est à dire qu'ils observent toutes les règles de l'agriculture bio mais ne peuvent pas encore prétendre au label, tant que leur terre n'est pas un peu « épurée ». Les aliments en conversion sont moins chers que les aliments labellisés bio : acheter ces produits est un bon moyen d'encourager ces agriculteurs qui respectent notre planète et ses habitants.

Une multitude d'autres labels ont été lancés pour faire concurrence au label bio, mais tous utilisent des pesticides de synthèse (pesticides pulvérisés, pesticides de semences enrobées - comme les néonicotinoïdes -, fumigants, traitements de sols...).

34 En août 2021, le marché de restauration scolaire

(par exemple un stress oxydatif : les cellules du foie sont attaquées par des radicaux libres) ou une modification de l'activité du microbiote intestinal (lien vers cette étude publiée dans la revue Environmental Health Perspectives sur notre page Facebook).

En outre, d'après « Alerte Médecins Pesticides », près de 50 % des pesticides sont, directement, des perturbateurs endocriniens.

Les enfants sont des organismes en formation : à ce titre, ils demeurent les plus fragiles. Il est donc judicieux de les orienter en priorité vers une alimentation la moins contaminée possible.

La commune de Maule a signé une convention contre les perturbateurs endocriniens : le choix du bio pour nos cantines permettrait de l'appliquer concrètement...

NB : bien que ce sujet nous unisse, il ne nous a pas été permis de signer conjointement cette tribune libre avec Monsieur Falchetto. Vous trouverez donc la suite de ce texte dans la rubrique de Générations Citoyennes 2020.



Aline READ

Conseillère municipale

Pour la liste Santé Environnement

concernant Maule arrive à expiration. Des enfants qui passent 2 heures après le repas à digérer, ne sont pas au mieux de leur forme pour étudier. La loi Egalim, bien peu ambitieuse, exige seulement 20 % de bio pour les cantines scolaires à partir de 2022. Si le « tout bio » que nous appelons de nos vœux, ne semble pas possible à Maule dans un premier temps, il serait intéressant de profiter du renouvellement de la convention pour accélérer les choses, avec 30 % dès 2022, et une augmentation régulière de 15 % par an jusqu'au 100 % bio. Le prix de revient d'un repas 100 % bio, tous frais compris (sauf investissement) à Paris ou en province sont très similaires. A Langouët, en Bretagne, on arrive à 7,05 euros, goûters et collations compris, et les familles paient 3,50 euros.

Maule pourrait introduire un cahier des charges ambitieux avec le futur prestataire, ou faire travailler des agriculteurs locaux biologiques ou en conversion, ce qui, cerise bio sur le gâteau, permettrait aussi d'alléger la charge chimique dans l'air que nous respirons.

Il faut être ambitieux ; et s'assurer d'un minimum d'avancées sur ce projet, projet prioritaire pour nous, parents et grands-parents car il concerne nos enfants, notre futur, notre raison de vivre.



William Falchetto

Conseiller municipal

Pour la liste Générations Citoyennes

TRIBUNE LIBRE

RÉPONSE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE.

Nous allons lancer cette année un nouvel appel d'offres pour la restauration scolaire. L'opposition dans sa tribune a exprimé le souhait que nous intégrions dans cet appel d'offre une évolution progressive de la part de bio dans nos menus pour atteindre 100% à horizon 2026, excusez du peu.

Avant de commenter cette idée, je rappelle qu'une commission des menus est organisée tous les trimestres en présence des responsables périscolaires, des fédérations de parents d'élèves, des responsables de notre prestataire dont une diététicienne et en ma présence.

Au cours de cette commission sont évoqués librement tous les problèmes rencontrés pendant la période précédente et l'ensemble de la composition des menus est discutée jour par jour et corrigée si nécessaire.

Pour votre information nous n'avons à ce jour que très peu de remontées négatives, bien au contraire, je rappelle que les parents peuvent venir déjeuner à la cantine pour s'assurer de la qualité des repas.

Lors du précédent appel d'offres, nous avons exigé 20 % de bio et exprimé clairement la demande de privilégier les circuits courts et les produits locaux.

Chaque année nous réalisons un bilan avec notre prestataire. Un dépliant sera diffusé dès la rentrée scolaire aux élus et à l'ensemble des parents où est détaillée, entre autre, l'origine des produits.

Le prestataire indique une part 25 % de bio dans les menus, indépendamment du pain qui après une négociation avec notre prestataire est bio à 100 % depuis la rentrée scolaire de septembre, 20 % de produits locaux et 60 % de produits frais.

Nous allons dans un premier temps nous attacher à contrôler ces informations, vérifier le mode de calcul et la valeur d'achat annuelle avec les bons documents à l'appui.

D'après les informations de notre prestataire nous sommes donc sur la bonne voie en regard des exigences de la loi EGALIM (20 % de Bio et 50 % de produits haute qualité environnementale à horizon 2022).

Nous ne connaissons pas aujourd'hui de capacité régionale disponible pour assurer une production de produits bio certifiés pour répondre à 100 % de produits Bio à horizon 2026, d'ailleurs Europe écologie-les Verts préconisent eux-même un objectif de 50 % de produits Bio en 2025 et non pas 100%.

Le nouvel appel d'offres sera l'occasion de redéfinir de nouveaux critères de qualité, d'améliorer la communication sur les produits utilisés et de travailler avec nos équipes pour limiter le gaspillage et trier les déchets.

Nous sommes profondément attachés à la qualité des repas, et nous nous sommes inscrits dans une démarche progressive et réaliste qui tient également compte de la faisabilité et des coûts. Il ne faudrait pas que le prix des repas devienne discriminant.

Ensemble pour Maule

Alain SENNEUR

Adjoint au maire, délégué aux affaires scolaires et périscolaires, et à la jeunesse
Pour le groupe majoritaire "Ensemble pour Maule"





Mieux se déplacer sur notre territoire : votre avis compte !

Participez à l'adaptation et au développement du Transport à la demande (TAD) sur Gally Mauldre en répondant au questionnaire d'Île de France Mobilités en quelques minutes. Quel que soit votre âge ou votre utilisation des transports, la réponse des habitants de Gally Mauldre est précieuse ! Même si vous n'utilisez pas aujourd'hui ce mode de déplacement, votre réponse est importante ! Les résultats de cette enquête serviront à mieux cibler vos attentes pour faire évoluer ce service selon les besoins et qu'il soit utilisé par le plus grand nombre d'utilisateurs à l'avenir. Ce questionnaire est anonyme et ouvert jusqu'au 15 avril.

Qu'est-ce que le TAD ?

Le TAD est un transport en commun qui permet de voyager d'un arrêt prédéfini à un autre, en réservant un trajet pour une heure de départ et d'arrivée. Cette navette, ouverte à tous, doit être réservée par téléphone, appli mobile ou site internet. Le transport en commun s'organise ainsi en fonction des réservations des usagers (sauf ligne fixe à Saint-Nom-la-Bretèche en heure de pointe). Le service TAD est accessible aux mêmes conditions tarifaires que les autres transports en commun.

Pourquoi une telle enquête maintenant ?

Après trois années d'exploitation du service, il convient d'en faire un bilan et d'organiser des évolutions de l'offre de transport répondant au mieux aux besoins des habitants du territoire, en lien avec les autres lignes de bus et ferrées du territoire, et d'anticiper la mise en service du Tram 13 Express ainsi que le prolongement du RER E à l'ouest jusqu'à Mantes-la-Jolie.

Votre participation est essentielle.

Quel que soit votre profil d'utilisateur, vos réponses sont importantes. L'objectif d'une telle démarche est de faire évoluer le transport à la demande sur Gally Mauldre au plus proche de vos besoins quotidiens. Même si aujourd'hui, votre mode de déplacement reste votre propre véhicule, demain vous pourriez utiliser le transport à la demande pour certains de vos trajets professionnels ou personnels.

Adaptons ensemble un moyen de déplacement plus utile et plus efficace sur notre territoire.



Flashez ce QR Code pour participer à ce questionnaire ou rendez-vous sur le site : www.tad.idfmobilites.fr



Une bouffée culturelle au collège de la Mauldre



Dans ce désert culturel provoqué par la COVID-19, quelques démarches artistiques voient le jour. Gally-Mauldre, grâce à l'investissement d'Olivier Ravenel, vice-président en charge de l'action culturelle, organise en partenariat avec le Centre de Musique Baroque de Versailles une résidence artistique appelée « Flûte Alors ». Revenons sur cette première rencontre artistique qui a eu lieu du 1^{er} au 5 février au collège de la Mauldre à Maule.

À la rencontre d'un duo baroque

Lucile Tessier, flûtiste, accompagnée par Jean-Miguel Aristizabal au Clavecin, ont accueilli tout au long de la première semaine de février des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}. Les élèves venaient soit accompagnés de leurs professeurs aux ateliers musicaux, soit sur l'heure de déjeuner où les visites étaient libres. Chaque jour, une dizaine d'élèves revenaient écouter et discuter avec les artistes.

À la découverte de l'univers baroque

Durant les ateliers musicaux, Lucile et Jean-Miguel sensibilisaient leur jeune public aux sonorités de la musique baroque au travers du répertoire musical de James Paisible, compositeur français qui s'installera à Londres pendant 40 ans. Ils testent également leurs connaissances musicales. « Nous avons été très surpris par leur culture, ils ont de très bonnes bases grâce à l'école de musique de Maule. » Les séances s'articulent entre musique et dialogue où les artistes apprennent les différentes caractéristiques de leurs instruments anciens : flûte, hautbois, basson, clavecin. Les échanges sont ludiques et à double sens. Lucile et Jean-Miguel jouent pour le plaisir des enfants et leurs demandent leurs ressentis mais aussi leurs avis sur le rythme de certains morceaux.

« C'est un véritable plaisir de rejouer devant un véritable public. Depuis la fin octobre, nous nous exerçons devant des micros, ce n'est pas tous les jours facile. Quelle joie de pouvoir échanger à nouveau, surtout avec un public aussi enthousiaste et nous questionnant énormément. »

Les élèves ont eu le droit à deux mini-concerts vendredi. Lucile revient au collège pour une seconde résidence du 1^{er} au 5 mars 2021.



Pour aller plus loin

Site du Centre de musique Baroque de
Versailles : www.cmbv.fr



VOTRE TERRITOIRE

La fibre est dans votre commune

JEU CONCOURS

« Passez à la fibre »

Du 11 MARS au 10 AVRIL inclus

PARTICIPEZ ET TENTEZ DE GAGNER
UN DES NOMBREUX LOTS
sur yvelinesfibre.fr

Un Live Tchat Fibre vous est proposé !

Compte tenu des restrictions de mobilité et de rassemblement, à l'occasion de l'arrivée de la fibre dans votre commune, Yvelines Fibre vous propose de participer au Live Tchat Fibre. Jeudi 11 mars, entre 15h et 20h, connectez-vous sur yvelinesfibre.fr pour y participer !

Qu'est ce que le live tchat fibre ?

Un forum digital en ligne ! Cet espace est dédié aux communes éligibles à la fibre optique dans les Yvelines. Vous aurez ainsi la possibilité d'échanger en direct avec les équipes d'Yvelines Fibre et les opérateurs télécoms (sous réserve de participation) présents sur le réseau qui répondront à toutes vos questions depuis un tchat privé dédié. Profitez de cet échange pour vous renseigner, comparer les offres et même souscrire à un abonnement fibre auprès de l'opérateur de votre choix.

Le tchat fibre, c'est aussi...

Une plateforme d'informations où vous découvrirez les modalités d'un raccordement à la fibre, les interviews de vos élus et le projet d'aménagement du très haut débit par Yvelines Fibre.

Si vous manquez notre rendez-vous, pas de panique ! Vous retrouverez toutes les informations nécessaires sur la page espace live de notre site.

Rendez-vous sur :
<https://www.yvelinesfibre.fr/espace-live/>



Un jeu concours : « Passez à la fibre »

Du 11 mars au 10 avril inclus, vous pouvez participer au jeu concours « Passez à la fibre » et tenter de gagner un des nombreux lots.

Rendez-vous sur :
www.yvelinesfibre.fr

Freepik - macrovector



INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre
PECKER tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin
(sur RDV) de 9h à 12h30

À NOTER

HEURE D'ETE !

ATTENTION HEURE D'ETE !

Dans la nuit du 27 au 28 mars, nous passerons à l'heure
d'été. Pensez à avancer vos réveils : à 2h00 du matin,
il sera 3h00 !



HORAIRES DES MESSES

MARS		Samedi soir 18h		Dimanche 10h30	18h
D. Car. 3	6	Beynes	7	Maule	Beynes
D. Car. 4	13	Bazemont	14	Maule	Beynes
D. Car. 5	20	Montainville	21	Maule	Beynes
Rameaux	27	Mareil/Mauldre	28	Maule	Beynes

AVRIL		Samedi soir 18h30		Dimanche 10h30	18h30
Jeudi saint	1er	20h00 Les Ailuets le Roi			
Vendredi St	2	Chemin de Croix 17h30 Maule Passion 20h00 Beynes			
Pâques	3	21h00 Maule	4	Maule	Beynes
D. Pâ. 2	10	Herbeville	11	Maule	Beynes
D. Pâ. 3	17	Thiverval	18	Maule	Beynes
D. Pâ. 4	24	Aulnay/Mauldre	25	Maule	Beynes



CARNAVAL

des fables de la Fontaine

samedi 10 avril

**Rendez-vous à 14h
Résidence Dauphine**

- Défilé en musique dans Maule
- Concours des plus beaux costumes

Infos et inscription au concours :
contact.mairie@maule.fr
01 30 90 49 12/17



Ville de
Maule

